EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **22 février 2008**

AUJOURD'HUI **vingt deux février deux mille huit**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 15 février 2008, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Serge GODARD, Alain MARTINET, Louis VIRGOULAY, Dominique ADENOT, Yves LEYCURAS, Pascal GENET, Christine DULAC-ROUGERIE, Françoise NOUHEN, Bernard DANTAL, Djamel IBRAHIM-OUALI, Monique BONNET, Alain BARDOT, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile VIGNAL, Odile SAUGUES, Patricia AUCOUTURIER, Danielle AUROI, Nicole BARBIN, Claudine BODET, Philippe BOHELAY, Gérard BOHNER, Jean-Pierre BRENAS, Michel CANQUE, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Michel FANGET, Georges FAURE, Roger GIRARD, Danièle GUILLAUME, Mireille LACOMBE, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Serge LESBRE, Jean MAISONNET, Danielle MARTIN, René MAYOT, Chantal MERCIER-COURTY, Christine PERRET, Yves REVERSEAU, Paula RIBEIRO, Eric SEVRE, Jean-Philippe VALENTIN**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Françoise BONVALLOT, Jean-Yves FAFOURNOUX, Claudine LAFAYE, Martine REMBERT**
Excusé(e)s :	**Valérie BERNARD**
Absent(e)s :	**Fatiha AMARA, Yves CARROY, Nicole DUMAS, Patricia GUILHOT, Paule OUDOT, Gilles-Jean PORTEJOIE, Alexandre POURCHON, Franck ROLLE**
Secrétaire :	**Paula RIBEIRO**

Monsieur FANGET quitte la séance à partir de la question n° 2.

REHABILITATION DE L'OPERA MUNICIPAL

Rapporteur : Monsieur Olivier BIANCHI

Le Conseil Municipal en date du 23 février 2007 a validé le choix du Cabinet ALGRIN pour le programme de rénovation de l'Opéra Municipal.

L'estimation prévisionnelle des travaux s'appuyait sur des ratios de coûts issus du programme initial. L'avant-projet dont nous disposons aujourd'hui a été établi à la suite d'études complémentaires détaillées prenant en compte avec précision l'état réel du bâti pour le conjuguer avec les objectifs, aboutit à un coût global de 9 922 410 € HT (valeur octobre 2007). Celui-ci, vérifié par nos services spécialisés, est désormais suffisamment affiné, tant en ce qui concerne les travaux et leurs contraintes spécifiques (aspects liés au caractère historique et au respect des normes de sécurité particulièrement difficiles à concilier). La conséquence est un dépassement de l'estimation initiale.

Le taux d'honoraires de l'architecte a été renégocié et ramené à 11,963 % sur la base de la valeur de marché de maîtrise d'œuvre de septembre 2006, soit un nouveau montant de 1 132 977 € HT.

La Région a accepté de supporter la part de travaux liés à l'installation de l'Orchestre Régional, les dépenses liées au « clos et couvert » et la mise à disposition d'un monte-charge commun restant à la charge de la Ville (une convention définira pour une vingtaine d'années les rapports entre propriétaire et occupant). Après discussion entre les parties, la participation de la Région est fixée à 1 300 000 € HT.

Le Conseil Général avait été sollicité pour une subvention à hauteur de 20 % du devis initial et le sera donc de nouveau à partir des chiffres actualisés.

L'Etat reste susceptible d'intervenir au titre des travaux liés à la dimension historique du bâtiment, soit 3 500 000 € HT, sur une base de 25 à 35 %. Dès le début de l'étude, les responsables concernés ont été associés à l'évolution du dossier, et une demande de subvention sera envoyée avec ces chiffrages.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'autoriser Monsieur le Maire :

- à accepter le coût des projets à hauteur de 9.922.410 € H.T.
- à solliciter les subventions précitées et toute participation opportune puis à passer toute convention utile
- à lancer les procédures nécessaires

D E L I B E R A T I O N

La proposition de Monsieur Olivier BIANCHI, mise aux voix, est adoptée et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme

Fait à Clermont-Ferrand, le 26 février 2007

Le Maire,
Pour le Maire et par délégation
l'Adjoint chargé de la Politique Culturelle

Olivier BIANCHI